AÉROPORT
LE HAVRE OCTEVILLE
Sealar

Candice Broc
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'AÉROPORT DU HAVRE-OCTEVILLE OBTIENT LA CERTIFICATION *AIRPORT CARBON ACCREDITATION* DE NIVEAU 2 ET POURSUIT SA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le Havre, le 22 novembre 2022

L'Aéroport du Havre-Octeville, membre du réseau exploité par SEALAR et ses actionnaires (CCIMBO et CCI de Marseille), vient d'obtenir le niveau 2 de l'*Airport Carbon Accreditation (ACA)*, programme de certification en matière de gestion carbone créé par l'ACI-Europe. Cette accréditation démontre la réduction effective des émissions directes de gaz à effet de serre de la plateforme. L'Aéroport du Havre-Octeville se fixe désormais comme objectif la certification ACA 3 dès 2024.

La certification *Airport Carbon Accreditation* évalue et reconnait la démarche entreprise par les aéroports afin de parvenir à une réduction des émissions de gaz à effet de serre. La certification impose une vérification par un tiers indépendant.

Le niveau 2 de l'ACA reconnait la réduction des émissions, sur la base du calcul des émissions de quatre années consécutives : l'émission de la dernière année doit alors être inférieure à la moyenne des trois dernières années. Cette mesure est complétée par un plan de gestion carbone la politique et les objectifs du gestionnaire d'aéroport pour pérenniser la démarche.

En 2023 nous prévoyons les actions complémentaires avec pour objectif de diminuer de 10% nos émissions carbones en 2023 par rapport à 2016.

- Passage en LED de l'aérogare
- Passage en LED total du parking avions

Le niveau 3 de l'ACA prendra en compte, dès 2024, les émissions des parties prenantes sur la plateforme aéroportuaire.

L'obtention de l'accréditation ACA récompense la démarche systématique de réduction des émissions mise en place au sein des aéroports exploités par SEALAR et ses actionnaires. SEALAR s'engage pleinement dans la transition écologique de ses aéroports. Cet engagement se manifeste à la fois dans sa vision stratégique de l'aérien régional et dans sa politique d'investissement et de gestion de ses aéroports. Elle se traduit également dans ses actions concrètes en faveur de la biodiversité et de l'environnement.

Sandrine Blais, Directeur de l'Aéroport du Havre Octeville, déclare : « *L'obtention de la certification ACA 2 pour l'aéroport du Havre est une fierté. Cela nous engage tous les jours dans une démarche environnementale forte et nous pousse à renforcer nos objectifs pour répondre aux exigences de l'ACA 3* ».

Gilles Tellier, Directeur général de SEALAR, déclare : « *Pour l'ensemble des aéroports de son réseau, SEALAR s'engage pour la transition écologique des plateformes avec une démarche systématique de certification ACA : l'obtention de cette accréditation valide notre stratégie de réduction des émissions, et doit nous encourager à accélérer encore sur ce chemin ».*

A propos de l'Aéroport de Havre Octeville

L'aéroport du Havre Octeville est géré depuis le 1er janvier 2022 par le groupe SEALAR. Depuis le début de l'année 2022, l'aéroport a retrouvé une fréquentation d'avant Covid avec une croissance « passagers » de 204% par rapport à 2021, soit 6577 passagers à fin octobre 2022 .

En 2023 le programme charter commencera dès le 15 avril avec les destinations suivantes : Crète, Iles Canarie (Tenerife, Lanzarote), Monténégro, Croatie, Grèce, Iles Baléares (Minorque, Majorque), Madère, Ile de Malte, Portugal.

A propos de SEALAR :

Fondé en 2019, SEALAR (Société d'Exploitation et d'Action Locale pour les Aéroports Régionaux) est un opérateur d'aéroports régionaux français. Créé par les Chambres de commerce de Brest et de Marseille, avec le soutien d'un groupe d'ingénierie, SEALAR est le seul opérateur aéroportuaire dont le siège est en région, au plus près des enjeux des territoires.

SEALAR participe ainsi au développement économique de nombreux territoires, et est un partenaire de confiance pour les concédant comme pour les usagers des plateformes. Son réseau en croissance et celui de ses actionnaires intègrent les aéroports de : Poitiers - Biard, Vannes - Golfe du Morbihan, Le Havre – Octeville, Brest Bretagne, Quimper Bretagne, Morlaix Ploujean.

Contact presse Aéroport du Havre-Octeville
Catherine Douillet – 06 50 56 38 79 – catherine.douillet@lehavre.aeroport.fr

Contact presse SEALAR :
Fanny CHARLES – 06.40.75.64.80 - fanny.charles@brest.aeroport.bzh

---